

Mobilisations des jeudi 9 mai et vendredi 10 mai

Madame, Monsieur,

Le projet de loi Blanquer sur « l'école de la confiance » va dégrader considérablement le fonctionnement des écoles avec :

- Un rattachement des écoles au collège qui risque d'entraîner :
 - des menaces sur la place et le rôle des directrices et directeurs d'écoles : **votre lien de proximité avec l'école risque de disparaître,**
 - **la fin des Conseils d'Ecole** remplacés par les Conseils d'administration des collèges avec la création des EPSF (Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux),
- **le financement des écoles maternelles privées** aux dépens des écoles publiques avec l'obligation de scolarisation à 3 ans (97% des élèves sont déjà accueillis à l'heure actuelle),
- le recrutement de **contractuels précaires** et d'**étudiants** sans formation en responsabilité de classe (l'année prochaine seulement 16 professeurs des écoles stagiaires alors qu'ils sont 91 cette année),
- **la mutualisation des AVS**, qui détériore les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap (1 AVS pour plusieurs élèves au lieu d'1 AVS par élève).

A travers la casse du statut de la Fonction Publique, c'est la qualité du service public rendu aux usagers qui est en jeu.

A ce titre, **le service public d'Éducation est en première ligne en impactant les conditions d'apprentissage de vos enfants et les conditions de travail des enseignants.**

Jeudi 9 mai : journée de grève des enseignants

Votre enfant n'aura pas classe car les enseignants se mobilisent pour défendre un service public d'Éducation de qualité.

Vendredi 10 mai : journée « écoles mortes »

Vous êtes invités à ne pas mettre votre enfant à l'école afin de manifester votre soutien aux enseignants mobilisés.

Cette action a déjà lieu partout en France, dans de nombreuses écoles, collèges et lycées.